



LE DOCTEUR PIERRE-YVES JONIN LAUREAT DU 11^E PRIX HARMONIE MUTUELLE ALZHEIMER

Paris, le 11 septembre 2020 – En écho à la Journée Mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, Stéphane Junique, Président d'Harmonie Mutuelle et Dominique Letourneau, Président du directoire de la Fondation de l'Avenir, ont remis le « Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer » au Dr Pierre-Yves Jonin du CHU de Rennes pour son projet ANÉRAVIMM sur l'apprentissage néocortical.

► **PROJET ANERAVIMM : DEMONTRER L'IMPORTANCE DE L'APPRENTISSAGE NEOCORTICAL DANS LE VIEILLISSEMENT ET LES PATHOLOGIES DE LA MEMOIRE RECOMPENSE PAR LE « PRIX HARMONIE MUTUELLE ALZHEIMER » 2020**

Le Dr Pierre-Yves Jonin est psychologue, chercheur en neuropsychologie au CHU de Rennes. Son projet vise à révéler l'importance de l'apprentissage néocortical rapide dans le vieillissement et les pathologies de la mémoire.

Mémoriser des connaissances ou des événements vécus personnellement fait appel à un type de mémoire appelée mémoire déclarative (comme se rappeler le nom d'une personne, du sens des mots, ou simplement où s'est tenue la dernière conversation avec un ami) qui est par nature associative : mémoriser l'association entre un visage et un nom, un mot et sa signification, etc. Les circuits cérébraux dont dépendent ces apprentissages associatifs sont fortement affectés par la maladie d'Alzheimer, mais aussi fragilisés par le vieillissement cérébral.

Le Dr Jonin a montré que dans certaines conditions, l'apprentissage de nouvelles associations pouvait persister malgré l'atteinte de ces circuits hippocampiques. Par exemple, lorsque la nouvelle association à mémoriser inclut une information déjà bien connue de la personne, il semble que des circuits sous-hippocampiques pourraient suffire à un apprentissage rapide et efficace.

En utilisant deux techniques d'apprentissage permettant aux personnes d'utiliser ces connaissances préalables, le psychologue a pour but de découvrir quelles circonstances peuvent permettre à des patients atteints de lésions soit dans les régions hippocampiques soit sous-hippocampiques de maintenir une mémoire déclarative suffisante pour limiter leur handicap au quotidien. Dans le cas de la maladie d'Alzheimer, ces travaux pourront faire naître des outils accessibles et non invasifs pour les malades d'aide au diagnostic avant la perte d'autonomie. Ils permettront également de guider les méthodes thérapeutiques non médicamenteuses, et ainsi de repousser le stade de la dépendance.

Le projet baptisé ANÉRAVIMM entre dans l'axe de recherche « Mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire » soutenu par le Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer. Il s'étendra sur 18 mois, sur des sujets sains puis sur des patients.

➤ HARMONIE MUTUELLE ET LA FONDATION DE L'AVENIR : UN ENGAGEMENT FORT ET DURABLE

« Parce que ses conséquences sur le malade et ses proches sont lourdes, la maladie d'Alzheimer occupe une place à part. Elle provoque isolement, perte d'autonomie, dépendance ; et malgré la société de la longévité dans laquelle nous vivons, la maladie progresse. Pour mieux la comprendre et y faire face, nous avons besoin de la recherche, et elle a besoin de nous pour avancer. C'est le sens de l'engagement d'Harmonie Mutuelle aux côtés de la Fondation de l'Avenir. », souligne Stéphane Junique, Président d'Harmonie Mutuelle

Harmonie Mutuelle soutient depuis 11 ans les recherches contre la maladie d'Alzheimer, qui touche aujourd'hui plus de 900 000 personnes*. Avec le contexte du vieillissement de la population, et en particulier de la génération baby-boom, et l'accroissement de l'espérance de vie, les chiffres sont en constante augmentation, ce qui représente un défi sociétal et un véritable challenge pour notre système de santé.

« Depuis 11 ans maintenant, la Fondation de l'Avenir est fière de remettre ce Prix grâce à l'appui sans faille de notre partenaire Harmonie Mutuelle, afin de soutenir la recherche médicale autour de la maladie d'Alzheimer. Ce Prix a permis de récompenser des projets innovants, qui ont pour point commun de toujours vouloir améliorer la connaissance scientifique mais aussi la qualité de vie de celles et ceux qui sont malades et de leurs proches aidants. Cette récompense a également une vocation sociale et sociétale : permettre de sensibiliser le grand public sur les idées reçues concernant cette maladie. Notre partenariat s'inscrit dans la durée et s'étoffe d'année en année grâce à un engagement impactant, et pérenne, montrant le lien fort entre Harmonie Mutuelle et la Fondation de l'Avenir. C'est un exemple concret d'une mise en application des valeurs mutualistes, chères à nos deux entités. » déclare le Président du Directoire de la Fondation de l'Avenir, Dominique Letourneau.

Les projets soutenus par Harmonie Mutuelle et la Fondation de l'Avenir se sont concentrés autour de quatre axes de recherche :

- Diagnostiquer plus tôt la maladie ;
- Mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire ;
- Développer de nouvelles thérapies ;
- Approfondir la connaissance de la maladie.

Les différents projets menés ont permis de soutenir les grandes études menées par les chercheurs sur la maladie et de les aider à voir aboutir leurs recherches. On peut citer par exemple les travaux du Professeur Philippe Amouyel en 2018 sur le diagnostic précoce de la maladie ou encore ceux du Docteur Sylvie Chalon en 2010 sur les nouveaux traceurs au service de l'imagerie TEP.

* Source : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-neurodegeneratives/>

À PROPOS DE LA FONDATION DE L'AVENIR

La Fondation de l'Avenir a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche médicale appliquée au bénéfice des patients. Créée en 1987 par la Mutualité, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1988. La Fondation incarne, aujourd'hui, le trait d'union entre le mouvement mutualiste et les acteurs de la santé publique. La Fondation de l'Avenir peut compter sur plus de 50 000 donateurs et 40 partenaires issus de l'économie sociale et solidaire, tous mobilisés pour faire avancer le progrès médical. La Fondation a financé plus de 1 200 projets depuis son origine dont de nombreuses premières mondiales. Elle est dirigée par un Directoire, présidé par Dominique LETOURNEAU, sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance, présidé par Thierry BEAUDET.



www.fondationdelavenir.org

À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle membre fondateur du Groupe VYV propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 4,8 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 4 800 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4^e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 170 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

A propos de VYV³, l'offre de soins et de services

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV³) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV³ compte 28 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,8 milliard d'euros (1,7 milliard d'euros en périmètre combiné Groupe VYV).

www.groupe-vyv.fr

